

2 Politique

Tournée interprovinciale du vice-président de la République/Lambaréné

Les Migovéens invités à être solidaires et travailleurs

E. N.

Lambaréné/Gabon

C'ÉTAIT au tour de la province du Moyen-Ogooué de recevoir, vendredi dernier, le vice-président de la République (VPR), Pierre-Claver Maganga Moussavou, dans le cadre de la tournée qu'il entreprend depuis une semaine à travers les provinces du Gabon. Comme partout où il est passé, il lui a été réservé un accueil chaleureux.

Au nom des populations, c'est le maire de la commune de Lambaréné, Roger-Valère Ayimambenwé, qui a prononcé le mot de bienvenue. Avant de céder la parole à l'hôte du jour.

"Je voudrais revenir sur les derniers événements vécus par notre pays depuis l'élection présidentielle de 2016, avec une issue particulière douloureuse. Je suis avec vous pour vous expliquer les grandes orientations et décisions du pouvoir exécutif", a déclaré en entame le vice-président de la République.

Tout comme, il s'est appesanti sur les liens patriotiques et républicains entre le peuple et ses dirigeants. Selon Pierre-Claver Maganga Moussavou, il



Pierre-Claver Maganga Moussavou (micro) s'adressant aux Migovéens.



Les autorités locales écoutant attentivement le vice-président.

s'agit d'un lien sans lequel toute politique institutionnelle ne serait qu'une sorte d'exercice solitaire sans véritable objet. "Sur le cas du dialogue d'Angondjé, a-t-il déclaré, il faut savoir que c'est un des faits majeurs ayant permis au Gabon, notre pays, d'éviter le basculement dans le chaos. En effet, les violences post-électorales ont montré la nécessité pour les acteurs politiques de se parler".

Occasion pour l'ancien maire de Mouila d'aborder la réforme de la Constitution: le retour du vote à deux tours pour les élections présidentielles et législatives; la réforme de la Commission électorale, nationale, autonome et permanente (CENAP), qui s'est muée en Centre gabo-



Une vue de l'assistance à Lambaréné lors des échanges avec le VPR.

nais des élections (CGE); la réforme de la Cour Constitutionnelle, etc. Le VPR est également revenu sur les récentes mesures fortes

prises par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Notamment la gratuité de l'accouchement pour les Gabonaises et l'octroi d'un

milliard de nos francs CFA aux collectivités locales pour leur permettre de se développer. Non sans insister sur l'accent mis dans le

domaine de l'éducation, le travail, l'emploi, le chômage, l'insertion des jeunes et l'agriculture. En outre, il a demandé aux Migovéens de se mettre résolument au travail tout en sauvegardant l'unité et la solidarité.

Notons que les populations ont saisi les échanges avec leur hôte pour exprimer, de vive voix, les difficultés auxquelles elles sont confrontées au quotidien. A savoir, les problèmes d'eau du quartier Isaac, le manque d'université, de centre de formation professionnelle, et bien d'autres.

Le vice-président de la République a poursuivi son périple par Mouila, dans la province de la Ngounié, samedi.

La Semaine de ...

Entre certitudes et scepticisme

NOUS voilà de retour après une rupture brutale dont nous vous épargnons les raisons ici. Non sans vous réitérer toutes nos sincères excuses pour le désagrément causé.

Ceci étant, tout le monde s'accorde pour reconnaître que l'actualité a été très riches derniers temps. Entre la rupture de la Convention entre l'Etat gabonais et le groupe français Veolia, les prochaines élections législatives prévues pour le 28 avril au plus tard, le préavis de grève de la centrale syndicale "Dynamique unitaire", la tournée interprovinciale du vice-président de la République, etc., il y a de quoi s'inspirer. Mais, nous nous limiterons au prochain scrutin législatif et, dans une moindre proportion, à la menace de grève dans le secteur public.

Il est vrai que d'aucuns auraient souhaité que l'on revienne sur le contentieux "Etat gabonais-Veolia". Mais, pourquoi se précipiter ? D'autant plus que tout converge pour croire que ce sera un long feuilleton. Une chose semble certaine : cette affaire est loin de connaître son épilogue. Dans tous les cas, il faut aussi attendre l'alternative définitive que le gouvernement va offrir aux Gabonais. C'est le plus important pour les clients de la SEEG qui, malgré le départ de Veolia, subissent toujours les mêmes désagréments décriés.

Pour revenir aux futures élections législatives, rappelons avant tout que celles-ci sont fixées au 28 avril prochain au plus tard. Il s'agit-là d'une décision de la Cour constitutionnelle qui statuait après examen d'une saisine du gouvernement. Nous

en sommes au deuxième report du même scrutin qui devait se tenir en décembre 2016. Les cas de "force majeure" soulevés peuvent être discutables, mais les décisions de la haute juridiction sont insusceptibles d'appel.

L'intérêt ici, c'est que ces Législatives divisent la classe politique. On est entre des certitudes d'un côté et le scepticisme de l'autre. Peu importe le bord politique. Dans ce sens, il y a lieu de relever que dans le camp de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence, toutes les forces sont d'accord pour aller aux élections. Le Parti démocratique gabonais (PDG) et ses alliés n'y voient aucun inconvénient et travaillent pour engranger un maximum de sièges à l'Assemblée nationale qui en comptera désormais 143.

L'autre certitude c'est que l'opposition dite "républicaine et démocratique" se prépare également à affronter ce scrutin. Le Parti social démocrate (PSD) de Pierre-Claver Maganga Moussavou et Démocratie nouvelle (DN) de René Ndemezo'Obiang, entre autres, ne nous démentiront pas.

Dans le camp de l'autre opposition, celle incarnée par la Coalition pour la nouvelle République (CNR), formée autour de Jean Ping et ses principaux alliés de la Présidentielle d'août 2016, les positions sont partagées. Là aussi c'est une certitude. Il y a d'un côté ceux qui entendent participer aux élections législatives. C'est le cas, essentiellement, de "Les Démocrates" de Guy Nzouba Ndama, l'Union nationale (UN) de Zacharie Myboto, le Rassemble-

ment "Héritage et Modernité" (RHM) de Barro Chambrier, l'Union et Solidarité (US) de Jean de Dieu Moukagni Iwangou, etc.

Ceux qui sont par contre opposés à une participation de la CNR aux prochaines Législatives se sont exprimés par la voix de Vincent Moulengui Boukossou. Ces derniers estiment que le contentieux né de l'élection présidentielle de 2016 n'est pas encore vidé; et qu'aller aux élections dans ces conditions, serait "légitimer la réélection" du président Ali Bongo Ondimba. Cette position est soutenue par le sénateur du deuxième arrondissement de Libreville, Jean Eyeghe Ndong. Tout comme les "Commissions provinciales et de la diaspora", dont Noël Borobo Epambia s'est fait le porte-voix. Cette situation au sein de la CNR a conduit certains sympathisants de cette famille politique à interpeller son leader Jean Ping. Estimant que ce dernier doit indiquer, de manière officielle, la conduite à tenir. Le fera-t-il ? En tout cas il l'a promis. Quant à savoir quand, lui seul le sait. Dans tous les cas, tous les observateurs de la vie politique s'accordent pour dire qu'il joue gros. Peut-être pas pour son avenir politique. Mais, tout au moins pour la cohésion et la solidité de la coalition qui le soutient.

A côté de tous ceux-là, d'autres voix s'élèvent pour demander le report dudit scrutin. C'est la position adoptée par l'Union pour la nouvelle République (UPNR) de Louis-Gaston Mayila, l'Union du peuple gabonais (UPG) de Mathieu Mboumba Nziengui, et le Bloc démocratique chrétien

(BDC) de Guy-Christian Mavioga. Ces derniers estiment que toutes les conditions ne sont pas réunies pour organiser les élections législatives au mois d'avril prochain. Ils n'ont peut-être pas tort. Toutefois, leurs arguments croisent ceux du porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, qui a récemment déclaré que le gouvernement s'attelle à respecter les délais fixés par la Cour constitutionnelle.

Du préavis de grève de "Dynamique unitaire"

Il faut juste rappeler qu'au sortir d'une assemblée générale (AG), tenue à Libreville, mercredi, la centrale syndicale du secteur public a déposé un préavis de grève de 08 jours sur la table du Premier ministre. Elle menace de paralyser tous les secteurs administratifs si au soir du 08 mars prochain, aucune suite favorable n'est donnée à sa requête. Dans l'ensemble, "Dynamique unitaire" exige que soient retirées la plupart des mesures relatives au Statut général de la Fonction publique. Surtout que ces réformes n'auraient fait l'objet d'aucune discussion préalable avec les syndicats.

Au regard de l'affluence observée lors de ladite "AG", le gouvernement aurait tort de ne pas prendre cette menace au sérieux. Il faudra avant tout s'armer d'arguments pour convaincre les uns et les autres de la pertinence de ces réformes. Qui visent tput de même à supprimer les avantages acquis. AFFAIRE à suivre donc.